

APPEL aux ADHERENTS de la F.N.C.C.

Après le vote du budget du ministère de la culture et de la communication en 2007, des élus, des professionnels, des artistes ont témoigné d'une grande inquiétude notamment pour le spectacle vivant. La FNCC avait demandé publiquement la levée, pour le budget d'Etat de la Culture, de la réserve de précaution de 6% affectée à l'ensemble des budgets de l'Etat. La FNCC se satisfait donc de la décision de Madame la Ministre d'accorder une rallonge budgétaire de 34.8 millions d'euros.

Plus généralement, beaucoup d'entre nous s'interrogent sur la place de l'Etat et sur son rapport avec les Collectivités Territoriales. Pour cette raison, la FNCC propose que le Conseil des collectivités pour le Développement Culturel, qui réunit Etat et associations d'élus puisse fonctionner à nouveau.

Enfin, nous enregistrons positivement la proposition de Madame la Ministre de procéder aux entretiens de Valois afin d'engager une concertation avec les partenaires des arts et de la culture du Pays. La FNCC y répond très favorablement. Ainsi une délégation du conseil d'administration sera reçue par Madame Christine ALBANEL dans la semaine du 21 janvier.

Dans cette perspective et afin d'être les porteurs d'éléments concrets, nous sollicitons votre avis et vos suggestions, tant sur les répercussions budgétaires au plan local du budget national de la culture, que sur les questions larges de partenariat avec l'Etat.

Nous comptons sur votre collaboration et je vous remercie par avance de votre participation.

Florian SALAZAR-MARTIN

Président de la FNCC

QUESTIONNAIRE

Nom de la Collectivité territoriale :

Nom de l'Elu(e) à la Culture :

Adresse électronique : @

Etes-vous concernés par les décisions budgétaires de l'Etat concernant l'exécution du budget 2008 ?
.....

Quelles en sont les traductions et quels domaines de votre politique culturelle sont affectés ?
Spectacle vivant, patrimoine, autres domaines.....
.....
.....

A quels types de problèmes devez-vous faire face ?

Quelles solutions avez-vous adoptées ?

Quelles sont les répercussions sur votre politique culturelle ?

Quels sont vos souhaits ?

Si les espaces réponses sont insuffisants, merci de nous répondre sur page libre.

Merci de votre participation, nous vous tiendrons très rapidement informés des suites de ces rencontres.